

APPLICATION DE LA DEMARCHE S.D.I.C. A L'EPIDEMIOSURVEILLANCE ANIMALE*

P. MERLIN [1]

RESUME : La D.G.A.I. a affirmé sa volonté politique d'élaborer le S.D.I.C. de l'épidémiologie animale en mettant en place des groupes de travail et des structures de coordination.

Le réseau national d'épidémiologie est géré par la D.G.A.I. et les directeurs des Services vétérinaires. Les vétérinaires sanitaires, les laboratoires, l'inspection en abattoir et les groupements de défense sanitaire y participent. Le C.N.E.V.A. joue le rôle d'expert.

Des scénarios seront définis par filière. Les actions à entreprendre formeront un plan global. Il devra tenir compte des nombreux autres réseaux existants qui doivent améliorer leur cohérence et de la cellule épidémiologie créée par la Commission européenne.

SUMMARY : General Direction of Food (D.G.A.I.) asserted its will to realize the directorial scheme for information and communication applied to animal epidemiological surveillance by setting up working groups and coordination structures.

The national epidemiological surveillance network is managed by D.G.A.I. and by Veterinary Services Deputies. Sanitary veterinarians, laboratories, meat inspection at the slaughterhouse and farmers sanitary associations (G.D.S.) participate. C.N.E.V.A. acts as an expert.

Scenarios will be defined for every production. Action plans will come into a global plan. It will have to take into account all the other networks already existing that must increase their coherence, and the epidemiology unit created by the European Commission.

*
* *

INTRODUCTION

La politique de lutte contre les maladies animales qui s'est développée au cours des trente dernières années est en train de subir une évolution rapide.

Les opérations de police sanitaire et les prophylaxies collectives ont permis de maîtriser les grandes maladies dont la plupart sont maintenant éradiquées ou en passe de l'être.

* Texte de l'exposé présenté le 21 mai 1992.

[1] Direction générale de l'Alimentation, 175 rue du Chevaleret, 75013 Paris, France.

Le maintien voire l'amélioration du haut niveau sanitaire atteint par notre cheptel sont indispensables non seulement pour assurer sa productivité mais aussi dans le cadre du développement des échanges, en particulier à l'intérieur de la Communauté européenne.

Ceci nécessite un suivi continu et rigoureux de l'état sanitaire du cheptel par la mise en place de réseaux d'épidémiosurveillance performants.

Afin de définir les objectifs et les modalités de fonctionnement de tels réseaux, la Direction générale de l'alimentation a constitué des groupes de travail avec ses partenaires habituels.

Le but d'un réseau est de faire circuler de l'information, ceci doit se faire de manière méthodique selon un schéma clairement défini.

Il est légitime de penser que l'expérience acquise en ce domaine par la démarche Schéma directeur de l'information et de la communication (S.D.I.C.) peut nous aider dans l'organisation de nos travaux.

En fait, la démarche suivie dans le dossier de l'épidémiosurveillance s'apparente à celle du S.D.I.C. ; nous allons l'analyser selon la logique de cette dernière, ce qui nous permettra de noter les points communs et les divergences.

La démarche S.D.I.C. s'ordonne en cinq étapes :

1. Opportunité et préparation
2. Bilan et orientations
3. Scénarios
4. Plans d'actions
5. Mise en oeuvre

Actuellement, les groupes de travail constitués par la D.G.A.I. en sont à la deuxième étape, aussi les deux premières étapes seront-elles présentées avec plus de détails.

I - OPPORTUNITE ET PREPARATION

La première phase consiste à motiver les plus hautes instances, en l'occurrence le ministère de l'agriculture et de la forêt, pour la mise en place de réseaux d'épidémiosurveillance.

Après s'être assurées de son opportunité, celles-ci doivent affirmer clairement leur volonté politique et créer les conditions d'un bon déroulement.

1. VOLONTE POLITIQUE

L'article 214-1A du Code rural, introduit par la loi du 22 juin 1989, donne une base légale à toute initiative du Ministre de l'agriculture pour les études épidémiologiques.

Le rapport du Conseil économique et social, dit rapport **Buard**, souligne la nécessité de mettre en place des systèmes performants d'information et d'aide à la décision sanitaire, et recommande d'élaborer le schéma directeur de l'information et de la communication en épidémiologie animale.

La Direction générale de l'alimentation (D.G.A.I.) a reconnu cette nécessité et mis en place les structures chargées de définir ce que doivent être les réseaux d'épidémiosurveillance.

2. LES STRUCTURES

Le S.D.I.C. Racine prévoit la désignation d'un comité directeur, d'un chef de projet, d'un groupe de projet et d'un groupe utilisateurs.

La D.G.A.I. a constitué des groupes de travail :

- D'abord internes, dans une réflexion associant des directeurs de Services vétérinaires et des représentants de la D.G.A.I. ;
- Puis avec les principaux partenaires concernés soit en tant qu'acteurs des réseaux, soit en tant qu'utilisateurs de l'information ; ce dernier groupe a constitué trois sous-groupes :
 - . Recensement des réseaux existants,
 - . Priorités
 - . Moyens.

Les sous-groupes "recensement" et "priorités" sont formés des membres du groupe de travail qui désirent y participer. Ils ont entamé ce qui correspond à la deuxième étape "bilan et orientations" du S.D.I.C. et remettront leurs rapports aux mois de juin et septembre. C'est alors que sera lancée l'étude des moyens à mettre en oeuvre.

Plusieurs bureaux, au sein de la D.G.A.I., dirigent des actions d'épidémiologie et plusieurs D.S.V. se sont engagés dans des programmes locaux. Afin de les appuyer et d'assurer une cohérence à l'ensemble, il a été institué une structure horizontale, la cellule épidémiologie.

Par ailleurs, une convention cadre a été passée avec le C.N.E.V.A. pour définir sa participation à la mise en place et au fonctionnement des réseaux de vigilance, d'alerte, d'intervention et d'évaluation. Dans ce cadre, un poste de chargé de mission Epidémiologie a été créé auprès du chef de département Santé et protection animales. Ceci permettra une meilleure coordination des différentes équipes du C.N.E.V.A. menant des opérations d'épidémiologie.

3. DELIMITATION DU CHAMP D'ETUDE

Le groupe de travail n'a pas cherché à délimiter précisément le champ couvert par les réseaux d'épidémiologie :

- Le sous-groupe "recensement" travaille sur l'ensemble des réseaux de santé animale connus,
- Le sous-groupe "priorités" définit les priorités nationales du réseau d'épidémiologie et se penche sur le problème de l'épidémiologie locale ; en outre, il recommande d'étendre le champ d'étude à l'hygiène alimentaire.

Quoi qu'il en soit, il n'est pas question d'unifier l'ensemble des réseaux d'épidémiologie, mais :

- De faire fonctionner des réseaux nationaux performants,
- De coordonner les modes de travail des autres réseaux qui l'acceptent.

Le champ d'étude couvre l'ensemble des espèces domestiques et la faune sauvage, il est probable qu'il y aura des choix à faire.

II - BILAN ET ORIENTATIONS

La deuxième étape consiste à étudier la situation actuelle et à dégager des perspectives d'évolution.

En attendant que les deux sous-groupes "recensement" et "priorités" remettent leurs rapports, nous pouvons faire un certain nombre de constatations qui seront approfondies par la suite.

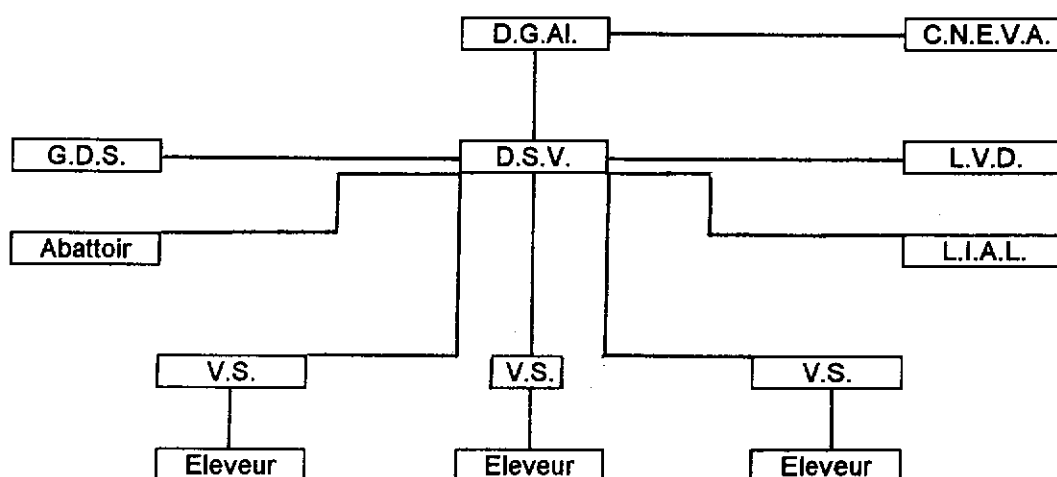
1. LE RESEAU NATIONAL D'EPIDEMIOSURVEILLANCE

1.1. Description

Il s'agit du réseau qui assure le suivi de la déclaration des foyers de maladies réputées contagieuses et des prophylaxies collectives dirigées par l'Etat. Son rôle est de détecter les élevages infectés et de qualifier les élevages sains.

Ce réseau est géré au niveau national par la D.G.A.I. et au niveau départemental par les D.S.V. (voir figure 1).

Figure 1 : Synoptique du réseau national d'épidémiosurveillance.



Ces derniers centralisent des informations d'origines diverses :

- Vétérinaires sanitaires,
- Laboratoires vétérinaires départementaux et laboratoires interprofessionnels d'analyses laitières,
- Service d'inspection aux abattoirs.

Les groupements de défense sanitaire apportent leur concours dans le fonctionnement du réseau départemental, notamment par la sensibilisation des éleveurs.

Le C.N.E.V.A. avec ses laboratoires spécialisés fournit ses experts au réseau.

Tel est le schéma général, des adaptations ont été introduites pour certaines maladies (fièvre aphteuse, BSE).

Ce réseau bénéficie de plusieurs atouts :

- Support réglementaire,
- Ancienneté,
- Exhaustivité.

Il peut être utilisé de manière performante pour :

- L'épidémiologie descriptive,
- L'évaluation de l'efficacité technique de mesures prises,
- L'épidémiologie.

1.2. Evolutions

Nous pouvons envisager un certain nombre d'évolutions.

D'autres maladies peuvent être ajoutées à celles actuellement suivies ; cela se fera en fonction des priorités qui auront été définies par le sous-groupe concerné.

Les modalités d'exploitation des données peuvent être améliorées, c'est ce que l'on va tenter de faire pour la leucose bovine et la maladie d'Aujeszky au sein de groupes spécialisés.

Il est essentiel pour les décideurs et les utilisateurs de pouvoir disposer d'informations à jour ; il convient d'accélérer la vitesse de circulation de l'information aussi bien pour sa remontée que pour sa diffusion.

- La remontée de l'information des D.S.V. se faisait jusqu'à présent essentiellement par le rapport annuel, la masse de données demande un délai de traitement de plusieurs mois ;
- Depuis le mois de mars, les D.S.V. adressent tous les mois à la D.G.A.I. un nombre restreint de données sur un questionnaire qui tient sur deux pages ; actuellement c'est la télécopie qui est utilisée, à terme, cela se fera par télématique ;
- La synthèse de ces données est diffusée mensuellement par le bulletin épidémiologique vétérinaire.

En matière d'épidémiologie, les moyens techniques modernes doivent permettre d'accélérer le lancement de l'alerte et sa diffusion à l'ensemble des utilisateurs concernés.

1.3. Limites

Ce type de réseau est peu performant en matière :

- D'épidémiologie analytique, il ne peut que suggérer des hypothèses,
- D'études d'impact.

Ces études ont des techniques d'échantillonnage particulières et recueillent un nombre élevé de données par objet observé.

2. AUTRES RESEAUX

Le sous-groupe recensement a identifié une quarantaine de réseaux à vocation départementale, régionale, nationale ou internationale ; leurs objectifs et leurs modalités de fonctionnement sont très variées.

Cette variété constitue une richesse que l'on risquerait d'amoindrir en cherchant à les uniformiser. Il convient de laisser à chacun toute sa faculté d'initiative, ce qui représente un facteur essentiel de motivation voire d'émulation.

Néanmoins, il est essentiel de permettre à cet ensemble d'acquérir une bonne cohérence sur la base du volontariat, plusieurs actions peuvent être menées dans ce sens :

- Tenir à jour un inventaire des réseaux pour que l'on sache à qui s'adresser pour obtenir telle ou telle information ;
- Normaliser pour communiquer (voir intervention de F. Moutou) ;
- Proposer au niveau national des schémas cadres pour les réseaux qui ont des objectifs similaires ;
- Conseiller aux gestionnaires des réseaux de faire réaliser des évaluations externes.

3. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL

Il existe déjà des systèmes de notification de foyers de maladies :

- Par l'intermédiaire de l'O.I.E.,
- A l'intérieur de la Communauté entre les Etats membres.

Un facteur nouveau dont il faudra sans doute tenir compte dans l'élaboration de notre système d'épidémiosurveillance est la création prochaine d'une cellule épidémiologie auprès de la Commission européenne.

Cette cellule sera notamment chargée :

- Des systèmes informatiques de notification de maladies, de surveillance, d'information sur le contrôle des importations (réseau SHIFT) et des mouvements des animaux (réseau ANIMO) ;
- D'études épidémiologiques de type analyse de risque ou rapport coût/bénéfice.

Il est important que les réseaux qui se développent en France s'intègrent correctement dans ce cadre communautaire.

III - SCENARIOS

Cette troisième étape doit permettre de proposer des solutions organisationnelles et des solutions techniques.

Il est clair que le suivi sanitaire s'organise différemment selon les filières. Une fois que les orientations générales auront été arrêtées, les scénarios seront recherchés filière par filière.

A priori, les groupes constitués par filière réuniront comme les groupes de travail à la fois les acteurs et les utilisateurs. Afin d'assurer la cohérence des solutions, il est indispensable qu'il y ait un noyau commun à tous ces groupes. On rejoint ici la notion du groupe de projet du S.D.I.C. Racine.

IV - PLANS D' ACTIONS

Il s'agit ensuite de préciser pour chaque scénario retenu les différentes actions qu'il implique.

Le rôle de chacun des intervenants pourra être alors clairement défini, que ce soit pour la collecte de l'information, son traitement ou sa diffusion.

Il y aura des moyens à prévoir, ceux-ci devront être compatibles avec ceux mis en oeuvre par ailleurs. Le support informatique, par exemple, devra s'intégrer dans le plan d'informatisation du Ministère de l'agriculture et de la forêt.

Chaque action doit avoir un financement. La participation de l'Etat sera évaluée dans le cadre général des arbitrages budgétaires. Le schéma directeur est par lui-même un instrument d'argumentation budgétaire.

V - MISE EN OEUVRE

Comme le suggère le S.D.I.C. Racine, il paraît judicieux :

- De mettre en place des structures et des procédures de suivi,
- Et de lancer un premier plan annuel, en fixant des objectifs précis.

CONCLUSION

Le Ministère de l'agriculture et de la forêt a lancé une vaste consultation pour la mise au point du schéma directeur de l'information et de la communication en épidémiologie animale.

Les représentants des principaux intervenants des réseaux d'épidémiosurveillance participent activement à l'élaboration de ce schéma.

Les structures de concertation adoptées correspondent aux habitudes établies entre la D.G.A.I. et ses partenaires ; il est possible que l'on soit amené à en constituer d'autres en s'inspirant du S.D.I.C. Racine.

L'élaboration d'un schéma directeur constitue une opération complexe aux multiples intervenants et aux multiples implications. Le risque de sauter une étape n'est pas négligeable et cela s'avérerait fort gênant au moment de la mise en oeuvre.

Le S.D.I.C. Racine précise la liste des actions à entreprendre et leur chronologie pas à pas. IL conviendra au fur et à mesure que nous avancerons dans ce dossier de nous y référer pour nous assurer avant de passer d'une étape à la suivante que toutes les phases de la première sont bien achevées.

*
* *